

II. B. Rapport de visite dans le cadre d'une convention de guidance pour les porcins

Troupeau n° :

Date :/...../.....

Etat sanitaire des animaux présents dans l'exploitation

		<u>Oui</u>	<u>Analyses</u>	<u>Diagnostic</u>
Porcelets :	- Troubles digestifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Troubles respiratoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Rhinite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Troubles nerveux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porcs à l'engrais :	- Troubles digestifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Troubles respiratoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Troubles nerveux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porcs reproducteurs :	- Troubles respiratoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Troubles de la reproduction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Avortements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Troubles nerveux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Gestion de la réserve de médicaments (Article 5, § 3 du présent arrêté)

- Médicaments à caractère préventif utilisés dans le cadre du planning normal de l'exploitation
Utilisation correcte sur base des données du registre : OUI NON
- Médicaments utilisés occasionnellement dans le cadre de l'exécution de l'article 5, 2° de la loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire du 28 août 1991.
Utilisation correcte sur base des données du registre : OUI NON
- Médicaments pour des problèmes ayant fait l'objet d'un diagnostic initial.
Utilisation correcte sur base des données du registre : OUI NON

Commentaires du médecin vétérinaire :

.....

Commentaires du responsable :

.....

Signature du responsable

Signature et cachet du médecin vétérinaire